

BULLETIN JOLY SOCIÉTÉS

ACTUALITÉ DU DROIT DES SOCIÉTÉS

À LA UNE

DROIT COMMUN

L'unanimité exclut l'abus (de majorité) → PAGE 5

Clément BARRILLON

SOCIÉTÉS DE PERSONNES ET AUTRES GROUPEMENTS

**Annulations en cascade d'une cession de parts sociales et des AG
auxquelles le cessionnaire a participé** → PAGE 20

Elsa GUÉGAN

DOCTRINE

**Transposition de la directive sur la communication d'informations
en matière de durabilité** → PAGE 43

Christian NOUËL

Loi de finances 2024 → PAGE 52

Edouard de LAMY

Direction scientifique

Hervé LE NABASQUE,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Comité scientifique

Jean-François BARBIERI,
professeur au CDA (université Toulouse 1 Capitole)
et au CREOP (université de Limoges)

Alain COURET,
professeur émérite, école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Jean-Jacques DAIGRE,
professeur émérite, école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Reinhard DAMMANN,
avocat au barreau de Paris

Bruno DONDERO,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Paul LE CANNU,
professeur émérite, école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Dominique LEDOUBLE,
expert financier

Hervé LE NABASQUE,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Daniel LEPeltier,
docteur en droit

François-Xavier LUCAS,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)
ancien directeur scientifique

Catherine MAISON BLANCHE,
senior consultant, Allen & Overy LLP

Hugues MATHEZ,
avocat associé, cabinet White & Case

Didier PORACCHIA,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Arnaud REYGROBELLET,
professeur à l'université Paris Nanterre

Xavier VAMPARYS,
directeur juridique corporate, CNP Assurances

Daniel VILLEY,
avocat associé, cabinet Villey Girard Grolleaud AARPI

Comité de rédaction

Droit commun

Paul LE CANNU,
professeur émérite, école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Didier PORACCHIA,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Hugo BARBIER,
professeur à Aix-Marseille université

Edmond SCHLUMBERGER,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Sociétés par actions

Hervé LE NABASQUE,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Antoine GAUDEMET,
professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas

Sociétés de personnes et autres groupements

François-Xavier LUCAS,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)
ancien directeur scientifique

Philippe DUPICROT,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Caroline COUPET,
professeure à l'université Paris-Panthéon-Assas

Audit et contrôle des comptes

Jean-François BARBIERI,
professeur au CDA (université Toulouse 1 Capitole)
et au CREOP (université de Limoges)

Fusions acquisitions

Bruno DONDERO,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Restructuration des sociétés en difficulté

Eva MOUIAL-BASSILANA,
professeure à l'université Nice Sophia Antipolis

Irina PARACHKÉVOVA-RACINE,
professeure à l'université Nice Sophia Antipolis

Le Bulletin Joly Sociétés peut désormais être cité de la façon suivante : BJS nov. 2021, n° BJS200o7.
Le numéro de type BJS200o7 est un numéro d'identifiant unique permettant de retrouver directement
l'article via un moteur de recherche ou sur www.labase-textenso.fr

Revue éditée par Lextenso

1, Parvis de La Défense – 92044 Paris – La Défense (CEDEX)

Directrice générale, Directrice de la publication Emmanuelle FILIBERTI

Rédactrice en chef Audrey FAUSSURIER (audrey.faussurier@lextenso.fr)

Rédactrices Perrine SCHOLER (perrine.scholer@lextenso.fr) - Sabine DUBOST (sabine.dubost@lextenso.fr)

Dépôt légal : à parution • N° CPPAP : 0427 T 82874 • ISSN 1285-0888

Imprimé par Chirat • 744, rue de Sainte-Colombe – 42540 Saint-Just-la-Pendue
sur des papiers produits en France et en Allemagne ;

100% de fibres recyclées ; impact gaz à effet de serre pour un exemplaire : 656 g éq. CO₂

Abonnement : Tél. 01 40 93 40 40 • abonnements@lextenso.fr

Abonnement papier + version feuilletable numérique France 2024 : 515,61 € TTC -

Abonnement étranger 2024 : 555,50 €

Abonnement feuilletable numérique France : 299,05 € TTC - Abonnement étranger : 262,80 €

Prix au numéro France : 59,22 € TTC - Prix au numéro étranger : 64 €

Toute reproduction, même partielle, est interdite, sauf exceptions prévues par la loi



SOMMAIRE

DROIT COMMUN

- BJS202q6 • **L'unanimité exclut l'abus (de majorité)** 5
Clément BARRILLON – Cass. com., 8 nov. 2023, n° 22-13851, F-B
- BJS202q0 • **La clause d'élection de domicile dans une cession de parts sociales** 8
Thibaut MASSART – Cass. com., 8 nov. 2023, n° 21-25033, F-B

SOCIÉTÉS PAR ACTIONS

- BJS202q5 • **Miscellanées autour de l'action *ut singuli* : fonds communs de placement et conventions réglementées** 11
Caroline COUPET – Cass. com., 11 oct. 2023, n° 21-24776, F-B – Cass. com., 11 oct. 2023, n° 22-10271, F-B
- BJS202p8 • **Les stock-options, bien unique ou dualité des manifestations ?** 14
Rémy LIBCHABER – Cass. 1^{re} civ., 25 oct. 2023, n° 21-23139, FS-B
- BJS202p9 • **L'égalité de vote présume le contrôle conjoint** 17
Patrick KASPARIAN – CE, 3^e-8^e ch. réunies, 13 juill. 2023, n° 460743

SOCIÉTÉS DE PERSONNES ET AUTRES GROUPEMENTS

- BJS202p4 • **Annulations en cascade d'une cession de parts sociales et des AG auxquelles le cessionnaire a participé** 20
Elsa GUÉGAN – Cass. com., 11 oct. 2023, n° 21-24646, FS-B
- BJS202q2 • **Faute séparable ou convention réglementée : l'art de la qualification au service de la prescription** 23
Irina PARACHKÉVOVA-RACINE – Cass. com., 14 nov. 2023, n° 21-19146, F-B
- BJS202p5 • **Coup de semonce sur les mécanismes *d'optimisation sociale* grossiers** 25
Francis KESSLER – Cass. 2^e civ., 19 oct. 2023, n° 21-20366, F-B
- BJS202r0 • **Précisions sur le contrôle de conventionnalité de l'expertise de prix de l'article 1843-4 du Code civil** 27
Edmond SCHLUMBERGER – Cass. com., 8 nov. 2023, n° 22-11765, FS-D – Cass. com., 8 nov. 2023, n° 22-11766, FS-B

AUDIT ET CONTRÔLE DES COMPTES

- BJS202p6 • **Responsabilité d'un commissaire à la transformation : quelle prescription ?** 32
Jean-François BARBIÈRI – Cass. com., 8 nov. 2023, n° 22-12978, F-B

RESTRUCTURATION DES SOCIÉTÉS EN DIFFICULTÉ

- BJS202q1 • **L'inscription en compte courant d'opérations injustifiées ne chasse pas la confusion des patrimoines** 35
Florence REILLE – Cass. com., 13 sept. 2023, n° 21-21693, F-D

BJS202p1 • Augmentation de capital par conversion de créance et modification substantielle du plan de sauvegarde	37
Bastien BRIGNON – CA Pau, 2 ^e ch., sect. 1, 26 sept. 2023, n° 20/02484	
BJS202p2 • Illustration de la difficulté pour un associé de SCI d'échapper à son obligation à la dette	39
Nadège JULIAN – CA Rennes, 2 ^e ch., 29 sept. 2023, n° 20/06405	

DOCTRINE

BJS202q9 • Transposition de la directive sur la communication d'informations en matière de durabilité	43
Christian NOUEL	
BJS202r1 • Loi de finances 2024	52
Edouard de LAMY	